

# ATELIER 9

## COMMENT VALORISER LES ATOUTS ET INITIATIVES DES JEUNES PAR L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ?

### **Intervenants :**

**Thierry CROSNIER**, Délégué général du réseau national des juniors associations

**Michel CASSÉ**, Délégué national « Action éducative locale » des Francas

### **Thierry CROSNIER, Délégué général du réseau national des juniors associations**

On a préparé avec Michel CASSÉ cet atelier en partageant les sujets. Il y a une documentation dans le magazine *Camaraderies* qui reprend ce que sont les ATEC (Associations Temporaires d'Enfants Citoyens) liée aux Francas. Sur les juniors associations, il y a un document qui reprend un certain nombre d'outils disponibles sur des initiatives jeunes. C'est issu d'un cahier pratique édité en 2005 par la DIV, un certain nombre de fédérations d'éducation populaire ont participé durant un an, dont les Francas, les juniors associations, l'AFEV. Ce document est téléchargeable gratuitement sur le site de la DIV.

On va prendre la parole chacun notre tour, on a essayé de faire une présentation assez courte pour avoir le temps d'échanger ensemble. On va partir bien sûr de notre expérience, mais on souhaite également que dans cet atelier, chacun puisse présenter d'autres expériences. On n'a pas la prétention de dire que les ATEC ou les juniors associations soient les deux seuls outils qui existent, il y en a bien d'autres et ce sera l'occasion de pouvoir les présenter. Michel va davantage présenter un cadre éducatif, de l'initiative de jeunes et de la valorisation possible par de l'accompagnement. Je reprendrai sur ce que sont les ATEC, les juniors associations et ce que l'on peut faire émerger du travail d'accompagnement. On a préparé un certain nombre de questions qu'on souhaite livrer à la salle. Je laisse la parole à Michel.

### **Michel CASSÉ, Délégué national « Action éducative locale » des Francas**

Au niveau du partage des tâches, j'étais chargé de préparer et de vous livrer l'introduction. Avant d'aborder les dispositifs et le « comment », on a voulu dire le pourquoi. Il convient pour nous de souligner que les initiatives jeunes n'ont pas toujours besoin d'accompagnement surtout d'accompagnement physique de la part d'adultes. En conséquence, certaines fois, les actions d'accompagnement se feront par l'absence temporaire d'éducateurs. Le public bénéficiaire de ces actions d'accompagnement peut aller de publics considérés comme adolescents et soumis à l'obligation scolaire, soit de publics lycéens, apprentis travailleurs et que de ce point de vue-là, ce ne seront pas du tout les mêmes formes et les mêmes actions d'accompagnement. Même si on ne cherche pas à rentrer dans des catégories qui peuvent nous piéger de temps en temps. Pour ma part, dans l'exposé, je me suis borné à poser quelques points de repères par rapport à la catégorie adolescents. La première chose qui nous semble importante, c'est que cet accompagnement permette d'acquérir des compétences sociales. Le parcours éducatif des adolescents passe par l'acquisition et l'exercice de compétences sociales. Il conduit d'espaces de découverte dans un environnement marqué par l'action des adultes à l'exercice autonome de ces compétences. Elles se développent dans des contextes qui portent la valorisation des individus, des groupes, et participent à l'estime de soi. En matière de prise d'initiatives individuelles et de participations collectives, il semble intéressant d'aborder au moins 3 compétences sociales. La première, c'est penser par soi-même. Cela semble évident, c'est la première chose qui nous donne notre qualité d'être humain, mais c'est aussi la première compétence pour être citoyen : être capable de se forger une opinion. Elle suppose de savoir s'informer, de comprendre et d'analyser des informations, de mettre des informations en perspective et d'y réfléchir en les confrontant à des valeurs. Ainsi, nos opinions ne seront pas seulement des apparences de savoirs, mais des opinions argumentées.

La deuxième compétence, c'est d'être soi-même dans la relation aux autres : capacité à exprimer son point de vue quand la majorité n'est pas en accord avec ce point de vue. Il nous semble que la démocratie se construit par la confrontation d'avis différents. Cette pratique est un apprentissage permanent qui permet d'apprendre à distinguer ce qui s'inscrit dans le registre des sensations et dans celui des opinions, de reconnaître des facteurs qui peuvent influencer volontairement ou involontairement nos attitudes, d'apprendre à gérer ses émotions, d'apprendre

l'autonomie par rapport à ceux qui ont le savoir, et de passer de références externes, l'avis des autres par exemple, à des références internes, les opinions construites et argumentées, et bien sûr, pouvoir prendre des initiatives. Tenir à ses idées n'empêche pas de se réinterroger, notre action d'éducateur sera là fondamentale. Il faut être capable de remettre en question son point de vue, ce qui nécessite d'apprendre à être à l'écoute, à reformuler, à prendre de la distance, à savoir dissocier différents registres. Nous nous rendons compte que dans la relation aux jeunes adolescents, ce n'est pas toujours évident. Ces compétences permettent l'acquisition d'un certain nombre d'aptitudes à la communication et à la vie avec d'autres, mais aussi proposer des hypothèses et des analyses argumentées, explorer des hypothèses, des alternatives, être créatif et savoir interpellier les adultes.

La troisième compétence, je l'ai appelée « agir avec les autres ». Dans les contextes d'accompagnement dont on va parler tout à l'heure, c'est souvent être dans l'action, mais aussi dans le débat. En matière de débat, cette compétence doit permettre de distinguer pour les jeunes adolescents, les différents niveaux de débats, savoir si on se situe dans un débat argumentaire, d'opinions, scientifique, philosophique ou dans une régulation de groupe nécessaire à la réalisation de tout projet. « Agir avec les autres » c'est également savoir participer à la prise de décision et à son évaluation, apprendre à formaliser les décisions, les poser, les fixer, pour en faire des références, apprendre à analyser leurs effets, et s'entraîner au contrôle démocratique. Nos expériences associatives cherchent à aller dans ce sens. Enfin, « agir avec les autres », c'est aussi savoir analyser les rapports de force et les conflits qui peuvent exister au sein d'associations, c'est aussi assumer sa part de responsabilité dans l'organisation collective. Pouvoir appliquer cette compétence, c'est d'abord pouvoir se persuader qu'il n'y a pas de progrès sans risque d'erreurs, c'est se libérer de la possibilité d'arriver là où on ne souhaitait pas arriver, c'est pouvoir se dire que les choses fonctionnent ou peuvent ne pas fonctionner, et c'est oser faire des choses, même si au résultat, elles aboutissent à des réalisations différentes de ce qui était prévu, voire à rien.

Pour construire ces compétences sociales, il faut qu'il existe des pratiques dans lesquelles les enfants, les adolescents, puis les jeunes, exercent ces compétences. Une compétence peut être prisonnière de son contexte, elle peut être un objet de relations entre nous dans le cadre du centre de loisirs, dans le cadre de l'école, dans le cadre des relations professionnelles et ne jamais s'exercer à l'extérieur. Nous ce qu'on cherche à construire, ce sont des compétences réutilisables, quel que soit le milieu dans lequel se trouve l'adolescent. Il s'agit bien de compétences qui ont des interactions entre elles et qui permettent de construire ce que les sociologues appellent des *habitus*. J'en ai pointé 3. La première est « travailler sur l'estime de soi », en permettant aux adolescents de mesurer objectivement les avancées qu'ils ont pu avoir, en favorisant l'esprit d'initiative, en distinguant le regard qu'on peut porter sur les personnes et celui qu'on peut porter sur les actions, et en apprenant à mesurer l'action par des valeurs partagées avec les autres membres de l'association. La deuxième pratique est « favoriser le questionnement individuel », on doit le pratiquer en permanence dans notre action d'éducateur en permettant aux adolescents de comprendre que se poser des questions peut avoir du sens, même si nous ne savons pas leur apporter les réponses tout de suite. Il s'agit de leur permettre de construire des procédures d'approche de réponses, penser à la complexité, poser des questions en dehors du cercle habituel dans lequel ils fonctionnent. Ce qui nous intéresse, c'est qu'ils sachent faire dans la vie sociale de tous les jours des choses qu'ils découvrent dans la junior association. La troisième type de pratique, c'est « encourager la prise d'initiatives et la prise de risques mesurés », en s'autorisant à penser différemment du reste du groupe parfois, en acceptant qu'il puisse y avoir de l'angoisse dans ce qu'on va réaliser, en acceptant que sa pensée puisse être mise à l'épreuve des faits. Les structures de loisirs qui relèvent de l'éducation populaire peuvent trouver des fonctions sociales intéressantes pour préparer ces pratiques, quelques exemples sont développés dans les outils que Thierry vous a donnés, qui vont des espaces de dialogue, d'écoute, de prise de responsabilité, la participation à des programmes, etc. Cela nous permettra d'aboutir à des formes plus structurées au travers des associations d'enfants et de jeunes.

Pour conclure, pour qu'il y ait une progression dans l'acquisition de ces compétences, il faut que nous, adultes, éducateurs, on puisse amener les étapes, les moyens de formaliser, et passer d'exercices d'échanges et de prises de parole à un exercice plus large dans le cadre de la vie associative. Maintenant, dans notre répartition, Thierry va nous présenter 2 formes pour faire vivre des associations d'enfants et d'adolescents. Ce ne sont pas les seules, comme dans toutes les politiques jeunesse, le terrain local est un laboratoire d'expériences. Ce qu'on souhaite à travers cette présentation, c'est ne pas limiter l'envie d'expérimenter des modes d'associations avec les enfants et les jeunes.

## **Thierry CROSNIER**

Je vais vous présenter deux outils qui sont plutôt proposés à des jeunes mineurs, cela veut dire qu'on restreint le champ. Les ATEC qui sont développées depuis 2001 : Associations Temporaires d'Enfants Citoyens, outil simple et facile à réaliser, l'âge moyen est entre 11 et 15 ans, cela leur permet de s'impliquer dans la vie sociale à partir d'un projet qu'ils ont pu imaginer, travailler avec un animateur. La durée de vie d'une ATEC peut être de 2 jours à 1 mois, 6 mois, voire une année scolaire, en fonction du projet. La moyenne de membres est de 4 à 20 avec une contrainte par rapport aux projets qui doivent avoir un aspect d'ordre social. J'en ai noté quelques-uns : rendre un quartier plus propre, aider d'autres jeunes à faire leurs devoirs... C'est un fonctionnement avec accompagnement, intitulé conduite accompagnée, c'est à dire être à côté des jeunes pour voir avec eux les étapes du projet, sa faisabilité, ses temps de réalisation. Il y a aussi la découverte du fonctionnement de l'ATEC : organiser une action, une réunion, gérer un budget, prendre la parole, apprentissage à la citoyenneté. On est dans une démarche d'apprentissage. Ce que disent les jeunes qui ont participé à des ATEC, c'est qu'il y a une volonté de renouveler les expériences, de continuer sous d'autres formes d'engagement.

En 1998 a été créé le réseau national des juniors associations avec une période d'expérimentation et, à partir de 2000, avec 3 fédérations qui portent cet outil : la Ligue de l'enseignement, la Confédération des MJC de France, la Fédération nationale des centres sociaux. C'est tout un maillage qui permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser dans une dynamique associative, la notion de projet y est importante, il n'y a pas de restriction sur ces projets : vacances, hip hop, roller... Il y en a entre 30 et 35 qui se créent tous les mois. Il y a une moyenne de 10 jeunes par junior association, cela peut être seulement 2 ou 3 jeunes et la plus grosse existante comprend 80 membres, ils font du roller. Il y a un dossier simple à remplir avec une notion de rapidité, moins d'un mois, et ils sont habilités pour une année scolaire renouvelable. C'est un fonctionnement assez différent de l'association 1901. Ce qu'on a pu percevoir, c'est que les jeunes connaissent peu l'association 1901 et qu'ils fonctionnent très différemment. Ce qu'ils voient dans l'association, c'est une vraie démarche démocratique, une co-responsabilité, le réseau national a un vrai maillage départemental et sur le terrain, 95% des juniors associations ont un accompagnateur local qui peut être du milieu associatif, 33% par des collectivités territoriales, ça peut être des parents, des professeurs, des éducateurs spécialisés. On commence à voir des jeunes d'anciennes juniors associations qui continuent leur engagement en accompagnant des plus jeunes.

Qu'est-ce qu'on appelle accompagnement ? Il y a notamment la notion de contrat mutuel, partir sur le fait de dire aux jeunes ce qu'on attend d'eux et ce qu'eux peuvent attendre de nous. Cela demande de l'accompagnateur un vrai travail de diagnostic, et amène plus de crédibilité et de reconnaissance pour les jeunes. Dans l'intitulé, il y avait accompagnement individualisé, on l'entend bien par du cas par cas. Les juniors associations par exemple peuvent ouvrir un compte bancaire, mais seulement s'ils en font la demande. Dans accompagnement, il y a aussi la notion de risque, c'est vraiment important, il faut mesurer le risque pour les jeunes. Il y a tout un cadre à apporter et enrichir, on a des jeunes qui veulent comprendre, il y a une vraie position de questionnement à mettre en œuvre. Il faut vraiment réaffirmer nos missions éducatives par rapport à des jeunes, les jeunes proposent souvent des activités que nous ne connaissons pas et il faut les accompagner. Le premier projet est important, il faut que les étapes soient mises en place, il y a vraiment un travail à faire, par exemple la construction du groupe... On emploie souvent la notion d'entre soi. Pour valoriser les initiatives de jeunes, on s'aperçoit aussi de l'importance de préparer le champ où ils vont intervenir. Dans le travail d'accompagnement, il faut trouver les balises, les repères. Il y a différentes postures d'animateurs qui sont de vraies missions. C'est aussi valoriser le fait de travailler entre pairs, l'intérêt de travailler pour les plus jeunes, et pour finir, favoriser la mise en réseau.

On commence aussi à travailler sur le passage de la junior association à l'association 1901 où des jeunes sont intéressés. 10% des juniors associations se transforment en association 1901, mais il y a d'autres évolutions possibles. Je finis par quelques questions, on a parlé des outils, les ATEC, les juniors associations, est-ce que par contre tout doit être outillé ? Est-ce que parfois il n'y a pas des jeunes qui ont simplement envie de faire du roller et ont juste besoin d'un terrain ? Quand on est accompagnateur, comment se préparer à accompagner les jeunes dans un projet qui n'est pas le nôtre ? Plus généralement, comment les politiques éducatives peuvent prendre en compte cette éducation à l'initiative ? Comment entre les différents partenaires, sur un territoire, on va prendre en compte ce qui est de l'éducation à l'initiative, ce qui n'en sera pas. Comment en tant qu'acteurs associatifs, les professionnels de l'éducation, les habitants, peuvent-ils participer d'une réelle

formation à la citoyenneté. Comment les uns et les autres peuvent être acteurs de cette dynamique de jeunes porteurs de projets. Voilà ce qu'on souhaitait vous dire. Avez-vous des questions, des réactions, c'est le temps de l'échange.

***Martin PFLUMIO, Association intercommunale Horizon Jeunes dans le département du Bas Rhin***

Je vais présenter une démarche, mais j'ai également des questions. On a fait le constat sur le territoire que de plus en plus, les jeunes se désengagent de la vie associative locale. On est un petit territoire avec des petits moyens, on est 2. Je suis persuadé que le milieu associatif est pourtant encore très riche, où il y a des choses à développer, à expérimenter. On peut aussi se poser la question de ce que l'on peut proposer aux jeunes sachant que ce n'est pas forcément adapté à leurs besoins, il y a une interrogation. Récemment j'ai rencontré une centaine de jeunes sur le territoire, j'ai fait une enquête auprès d'eux pour connaître le mode de relation qu'ils ont avec l'association dans laquelle ils sont engagés. Quelque chose m'a interpellé dans les résultats du questionnaire : beaucoup de jeunes ont envie de s'engager, mais ne savent pas comment s'y prendre. Ils ont essayé de mettre en place des projets et ce qui m'intéressait c'était de voir quels projets ont abouti et d'autres non et pourquoi. L'un explique l'autre : ils disaient « on n'a pas su comment s'y prendre, notre projet était trop ambitieux et on n'arrivait pas à mesurer son impact, on n'a pas été soutenus, on n'a pas été encadrés ». De ce fait, l'accompagnement de l'adulte est indispensable. Par rapport à ce constat, j'ai porté ce discours aux responsables associatifs pour redonner du sens à leur action. Il y a tout un cheminement qui a été fait. Comment structurer et accompagner ? Souvent les dirigeants n'ont pas une approche facile. Ma question est donc, comment accompagner les accompagnateurs ?

***Elise RENAUDIN, AFEV***

L'AFEV, vous avez eu le petit livret qui la présente, est une association qui met en œuvre des actions de solidarité dans les quartiers en difficulté. Pour rebondir sur ce que Monsieur vient de dire sur la participation des jeunes dans les associations, je pense qu'il faut se poser la question de l'intérêt, de l'apport de la participation des jeunes. L'AFEV traditionnellement s'est construite dans une dynamique d'interventions d'étudiants bénévoles qui intervenaient sur des projets organisés par des coordinateurs. Il y a quelques années, on est passé par une intégration véritable des étudiants, ça s'est traduit par des prolongements des actions, un renouveau de notre réflexion sur l'éducation populaire.

***Intervenant***

Comment ceux qui ne sont pas forcément en lien avec des acteurs associatifs ou de services jeunesse, pourraient accéder à ce type de participation. Souvent ceux qui accèdent n'ont pas forcément de difficultés à vivre dans leur ville. Comment atteindre les autres ?

***Sophie BOURRE, Chef de projet Jeunesse et Education populaire du Conseil général de Loire Atlantique***

Je voudrais savoir si dans toutes les expériences qui existent en juniors associations, la création de ces juniors associations ou de ces ATEC, était plus importante dès lors qu'il existait un service jeunesse et des professionnels pour l'accompagner ?

***Thierry CROSNIER***

Les juniors associations ont plutôt commencé en milieu rural, là où il n'y avait rien. Maintenant il y en a 50% en milieu rural et 50% en milieu urbain, je pense que dans les services jeunesse, il y a encore certaines réticences. Je pense que le milieu rural a vraiment été porteur de projets, mais les jeunes ne sont pas forcément informés. On l'a vu à travers « Envie d'agir », les jeunes savent au moins que l'information est là. On a des juniors associations en collège et en lycée. On essaie par ce biais aussi, ce qu'on commence à voir ce sont des jeunes qui après un premier projet réussi, ont une ouverture vers l'extérieur. La troisième étape est lorsque des jeunes parlent de la junior association et veulent que d'autres en profitent. Par rapport à l'accompagnement, on va mettre en place en 2007 une première formation sur l'accompagnement à l'initiative des jeunes. Dans la relation avec les associations, 80% des jeunes n'avaient aucune idée du fonctionnement. La vie associative pour eux ce sont souvent des vieux, ils ne s'identifient pas. A travers la junior association, c'est plus facile.

***Michel CASSÉ***

Je suis persuadé que ces formes de vie associative (juniors associations ou ATEC) participent du renouvellement associatif, des générations. Aux Francas, on a donné la possibilité aux

associations départementales de déléguer aux associations locales affiliées d'accompagner une ATEC. Il y a ce nécessaire intérêt des adultes impliqués dans la vie associative qu'il faut construire sur la vie associative des jeunes. Thierry disait que les juniors associations sont plutôt créées en milieu rural, les ATEC ont pris leur point de départ en Seine Saint Denis et justement cela part du constat opposé. C'est le département dans lequel l'action éducative est quasiment mise en place par la puissance publique, la collectivité territoriale, dans des cadres institutionnalisés. La question qui nous intéresse, c'est comment créer des espaces de construction appuyés sur la motivation des parents, des enseignants... Je crois que le principal sujet aujourd'hui pour un animateur professionnel qui exerce, c'est davantage de former les accompagnateurs, les personnes référentes, de partager des valeurs communes. Notre champ de travail est plus sur la formation de ces personnes ressources que sur l'action directe. Le dernier point sur lequel je voulais intervenir, ce sont les points d'accès, les points de contact. Ils seront tous ceux qu'on souhaitera se donner, et le rôle du professionnel est là sacrément important. Il devra multiplier ces points d'accès.

### ***Sophie BOURRE, Conseil général de Loire Atlantique***

Une petite réflexion : il est probablement indispensable d'accompagner les initiatives de jeunes en tant qu'adultes, professionnels ou élus, pourtant faut-il tout soutenir ? A l'échelle de la commune par exemple, comment les initiatives de jeunes peuvent ou non venir en résonance avec des projets éducatifs de territoire ?

### ***Philippe LENGLET, Délégué général Ligue de l'enseignement de l'Allier***

Je voulais apporter un témoignage sur les juniors associations et sur les accompagnements. Il existe des accompagnateurs de toutes sortes. Dans l'Allier, on a des offices HLM, des centres sociaux, des services jeunesse de mairie, des parents, des établissements scolaires, et parfois, c'est nous en direct. On a toute une palette de possibilité. Ce dont on s'est rendu compte, c'est que ces accompagnateurs ont eux aussi besoin d'être accompagnés. On a besoin de leur donner un certain nombre de clés : sur l'éthique, l'instrumentalisation, l'intervention dans le projet des jeunes... On a proposé l'an dernier, dans le cadre de l'offre éducative sur l'Auvergne, des formations d'accompagnateurs de projets de jeunes. On a eu une commande pour former les personnels des PIJ et des BIJ. Il s'agit aussi qu'ils fassent connaître les dispositifs, ces adultes doivent pouvoir donner des informations aux jeunes. Il y a un travail de maillage sur les territoires.

### ***Isabelle HARDY, Ville de Libourne, Vice-Présidente de la mission locale du Libournais***

La mission locale du Libournais a mis en place dans le cadre d'un partenariat, quelque chose qui s'appelle « Bouge ton pays ». Cela se décline avec les projets de jeunes et répond à certaines de ces questions, c'est à dire fédérer l'ensemble des partenaires du territoire en contact potentiel avec les jeunes, leur transmettre une information sur les modes d'accompagnement. Les jeunes, à partir de là, peuvent être accompagnés et parrainés : liens, transfert de connaissances, financements. C'est un réseau de parrainage pour que tout le monde puisse repérer et faire éclore les projets de jeunes.

### ***Corinne LE FUSTEC, Fédération des MJC des Côtes d'Armor***

On a environ 50 juniors associations qui fonctionnent bien. Ce que je sais c'est que le bouche à oreille fonctionne. Pour l'accompagnement, on ne peut pas suivre de manière détaillée chaque association. J'ai envie de parler du point de vue du jeune : ce qui est vraiment essentiel c'est l'apprentissage de la démarche citoyenne et de l'engagement. Cette conscience vient au fur et à mesure. J'ai vu des jeunes parfaitement organisés et qui se rendaient compte à travers leur association que le regard des adultes sur eux avait changé. Je voulais dire que dans certaines de ces juniors, on a des jeunes qui sont entrés dans le conseil d'administration des MJC. Un dernier point sur l'évolution du métier par rapport à l'accompagnement, je trouve que cela renvoie un questionnement sur la fonction d'encadrement, tous les enjeux sont là.

### ***Michel CASSÉ***

Je pense que les associations de jeunes doivent être repérées pour pouvoir devenir un partenaire du projet éducatif local, mais je ne veux pas en faire une obligation. Je vois 2 critères : l'utilité sociale et le critère de fonctionnement associatif pour qu'il y ait partenariat avec le projet éducatif local. Je regrette la disparition des CEL qui étaient de formidables espaces de prises de responsabilité, de formation... Deuxième élément, on commence à avoir du retour institutionnel par rapport aux juniors et aux ATEC. Deux exemples : sur le stand du Conseil général de l'Allier, il y a un guide jeunesse, et dans les modes d'association des jeunes, y sont pointées les juniors associations. En Indre et Loire, la DDJS pilote un dispositif de mise en place d'une charte de qualité des accueils de

jeunes, avec la CAF, la MSA, le Conseil général, les fédérations d'éducation populaire, et les juniors et les ATEC y sont citées. C'est autant d'accès à l'information pour les professionnels. Depuis 5 ou 6 ans, on a montré l'intérêt de ces dispositifs d'associations, aujourd'hui il faut en passer par le partenariat dans le territoire local et l'inscription dans le cadre de projets plus collectifs.

***Thierry CROSNIER***

La notion de partenariat me paraît importante et rebondit bien sur la préparation du champ des initiatives des jeunes. Dans l'Aube par exemple, l'ensemble des partenaires ont organisé un concours unique de projets. C'est vrai que cela reprend ce que l'on disait sur les outils juniors et ATEC. Ce qu'on n'a pas trop abordé, c'est la notion de prise de risque. Quand on travaille avec des jeunes, il faut être en capacité d'imaginer là où on va aller, en tant qu'accompagnateur, c'est passionnant. Les fédérations d'éducation populaire savent faire cela. Je termine en vous remerciant de votre participation et de votre écoute.